

Les professeurs exercent leur droit de retrait à l'école primaire Olympe de Gougès

LES 13 PROFESSEURS ONT EXERCÉ HIER LEUR DROIT DE RETRAIT, ET AUCUN ÉLÈVE N'A ÉTÉ ACCUEILLI À L'ÉCOLE, QUI EST RESTÉE FERMÉE TOUTE LA JOURNÉE. LES ENSEIGNANTS DÉCRIVENT UNE ESCALADE DE LA VIOLENCE DEPUIS SEPTEMBRE.

🕒 3 min ▪ Elhia PASCAL-HEILMANN epascalheilmann@laprovence.com



Les 13 professeurs de l'école Olympe de Gougès (12e), ont exercé leur droit de retrait. / **Photo T.Be.**

Plus rien ne va à l'école primaire Olympe de Gougès, un petit établissement dans le 12^e arrondissement de Marseille, entre la Blancarde et Saint-Barnabé.

La situation est rare dans le niveau élémentaire, mais les 13 professeurs des 13 classes ont exercé hier leur droit de retrait, et aucun des 250 élèves n'a été accueilli à l'école, qui est restée fermée toute la journée.

Les enseignants décrivent des faits graves et une escalade de la violence depuis septembre : une dizaine d'élèves, accueillis dans un foyer voisin, la Maison

d'enfants Canopée gérée par le Département, seraient à l'origine de menaces, notamment de mort, sur les professeurs, dont une ce lundi. Plusieurs d'entre eux ont déposé plainte. Des crises de colère, notamment pendant les cours, récurrentes, sont aussi signalées.

Des signalements en lien avec des enfants de cette structure ont été réalisés depuis plusieurs années mais un *"point de non-retour a cette fois été atteint"*, alerte Franck Neff, représentant syndical et secrétaire départemental du Snudi-FO.

"Ces enfants vivent dans de mauvaises conditions, ils sont en souffrance, et cela se répercute sur leur comportement à l'école. Les professeurs ne peuvent plus gérer cela pendant les temps de classe. Et le personnel de l'école ne le peut pas non plus pendant les temps de pause", décrit Franck Neff. Vendredi dernier, un élève a fait part de ses pensées suicidaires indique le représentant syndical et un autre élève aurait brisé une vitre avec sa tête quelque temps auparavant. Un autre élève, en classe de CM1, présenterait aussi d'*"importants troubles du comportement"* et pour lequel un placement en institut spécialisé est réclamé depuis plus de deux ans. *"Les équipes n'ont pas la capacité de l'encadrer sereinement, elles ne sont pas formées pour, il faut un accompagnement adapté"*, rappelle Franck Neff.

"Les enseignants alertent de longue date sur la nécessité d'un encadrement renforcé et mieux coordonné autour de ces situations et déplorent la dégradation des conditions d'accueil au sein de ces structures départementales", remarque la Ville de Marseille.

Le département reconnaît que certains enfants placés sont en grande difficulté. Et qu'ils veulent *"travailler étroitement avec la direction de l'école Olympe de Gouges et la MECS Canopée afin de trouver, ensemble, des solutions apaisées et adaptées à l'intérêt de tous"* pour *"protéger ces enfant et éviter toute stigmatisation"*.

Démunis, les professeurs de l'école envisagent de reconduire leur droit de retrait demain et vendredi, voire de mener une grève.

Une visite de l'inspection académique du secteur doit avoir lieu demain au matin avant l'arrivée des élèves, indique Franck Neff.

Pour reprendre les cours avant les vacances scolaires d'hiver, le corps enseignant réclame des mesures urgentes de protection pendant le temps scolaire, de 7 h 30 à 18 heures et un placement en institution spécialisée des élèves violents.

Des demandes également appuyées par la Ville qui en appellent à l'Éducation nationale et au département pour "*assurer le bien-être des enfants et des personnels*".

Contacté, le rectorat n'a pas été en mesure de répondre à nos sollicitations.